



# Une vaste enquête sur la qualité de vie au travail des salariés des professions libérales

**OMPL**  
Observatoire des Métiers  
dans les Professions Libérales

## « Des salariés bien dans leur peau font des salariés bien dans leur poste »

À la demande des partenaires sociaux, votre Observatoire prospectif des métiers et des qualifications conduit, en 2014, une vaste enquête pour mesurer la qualité de vie au travail des

salariés des professions libérales. En effet, il est démontré que la qualité de vie au travail a un impact sur la performance des entreprises.

### Les entreprises libérales engagées pour la qualité des emplois

Consulter l'étude sur notre site ICI

Avec la signature de l'accord « Qualité de l'emploi dans les professions libérales », en juillet 2010, le secteur des professions libérales se positionnait en tant que précurseur. La précédente étude sur la qualité de l'emploi, conduite en 2011 par l'OMPL, avait montré que les entreprises libérales offrent des emplois de plus grande qualité que les autres secteurs.

### Améliorer la qualité de vie au travail des salariés et optimiser la performance des entreprises

C'est l'affaire de tous !

Aujourd'hui, l'OMPL et les partenaires sociaux souhaitent aller plus loin en conduisant une enquête pour mesurer la qualité de vie au travail des salariés. En effet, il est démontré que la qualité de vie au travail a un impact sur la performance des entreprises. Les résultats de cette enquête permettront d'avoir une photographie des conditions de travail des salariés, de promouvoir le secteur des professions libérales et de mieux cerner :

- le vécu professionnel des salariés et de leur perception des conditions de travail ;
- l'effet de ces conditions de travail sur leur bien-être et leur santé ;
- les éléments qui menacent la performance et ceux qui au contraire la favorisent.

### Comment se déroule l'enquête ?

Du 5 mai au 30 juin 2014 sur notre plateforme

Les salariés sont consultés sur leur ressenti quant à leurs conditions de travail, à leur bien-être, aux éventuels stressseurs professionnels. Les réponses sont confidentielles, anonymes et analysées en toute objectivité par un expert indépendant. L'analyse permettra d'identifier les leviers sur lesquels agir pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés, d'améliorer la performance de l'entreprise, de communiquer sur les facteurs positifs des conditions de travail et de valoriser les métiers des professions libérales.

### Participer c'est déjà agir !

Accédez à l'enquête ICI

- Vous êtes salarié d'une entreprise libérale, vous pouvez d'ores et déjà répondre à l'enquête. Vous pouvez également diffuser largement l'information auprès de vos collègues ou de collaborateurs des professions libérales.
- Vous êtes employeur, diffusez l'information relative à cette enquête auprès de vos salariés et de vos confrères.

En savoir plus sur l'OMPL : [www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr](http://www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr)